

Europe : de l'immigration à l'émigration ?

Une question ignorée

Mais une question est complètement ignorée dans les débats sur les migrations en Europe, celle de l'impact de la crise mondiale et de ses avatars en Europe sur les mouvements migratoires à partir de ce continent. En d'autres mots, alors que l'Europe se préoccupe de l'immigration, ne devient-elle pas à nouveau un continent d'émigration ?

L'Europe n'est-elle pas en train de renouer avec son passé au cours duquel des dizaines de millions d'Européens ont quitté leur terre pour chercher fortune et bien-être ailleurs ? Ne voit-on pas déjà les premiers signes d'un nouvel exode européen comme réponse à la crise économique qui touche l'Europe et à ses conséquences sociales et politiques pour une jeunesse européenne de plus en plus privée d'opportunités d'insertion sur un marché de l'emploi très tendu ?

Prenons quelques exemples pour illustrer ce propos. Lors d'un récent voyage à Dublin, je me suis par hasard retrouvé en plein milieu d'une manifestation devant le Parlement irlandais. A ma grande surprise, le slogan n'était pas « Stop Immigration » mais au contraire « Stop Emigration », « Keep our Youth Home ! » (« gardez notre jeunesse à la maison ! »). En effet, depuis que le tigre celtique est revenu un petit chaton, de nombreux jeunes Irlandais souvent, avec un haut niveau d'éducation et d'excellentes compétences professionnelles, quittent le pays en lequel ils ne croient plus. L'Australie et le Canada notamment, mais aussi les Etats-Unis, pour des raisons historiques, sont pour eux des destinations de choix.

Plus au Sud, la Grèce. Rares sont les jeunes Grecs qui envisagent à terme de rester dans un pays à la dérive. Eduqués ou pas, issus des classes populaires ou des classes moyennes et même supérieures, femmes et hommes, insulaire ou continentaux, tous se considèrent comme des migrants potentiels. Certes, tous

Marco Martiniello

FRS-FNRS et Université de Liège (CEDEM-ISHS)

Si l'on parle beaucoup, peut-être trop, de l'immigration en Europe, on ignore ou presque, l'importance de l'émigration européenne.

Intégrer ces deux flux dans une approche globale participerait d'une meilleure compréhension des phénomènes migratoires contemporaines.

Liban.

Remontons un peu vers l'Italie où le cocktail détonant de crise économique et sociale que le technocrate Monti n'a à ce jour pas encore réussi à résoudre, provoque un véritable exode des cerveaux et des bras. Les jeunes diplômés italiens n'en sont plus à la phase des projets migratoires. Ils partent, qui vers le nord de l'Europe, qui vers les pays émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine. Chez nous, les candidats italiens sont de plus en plus nombreux pour les postes universitaires et les postes de recherches.

« Vous êtes notre Lampedusa » aurait dit un de ces candidats à l'émigration scientifique italienne s'ajoute aux jeunes moins qualifiés à un de mes collègues ! Cette élite migrante du Sud en mal développement perpétuel qui eux aussi reprennent le chemin de l'exil.

Les jeunes portugais redécouvrent quant à eux des pays comme l'Angola, le Cap vert, mais aussi le Brésil. Au Portugal aussi, l'avenir semble bouché. Ces jeunes qui quittent leur partie de la péninsule ibérique ne sont pas les « héros do mar » du 21^e siècle, ni des néo-colons, mais tout simplement des personnes souvent très bien éduquées qui ont perdu l'espoir de pouvoir se construire un avenir chez eux. Les jeunes de l'autre partie de la péninsule ibérique, les Espagnols en font de même. Les Français aussi semblent de plus en plus tentés par l'émigration. Entre 2006 et 2010, le nombre de Français dans le monde est passé de 1.340.000 à 1.470.000. Impressionnant pour un pays d'immigration !

En Belgique, plusieurs centaines de Belges quittent chaque année le pays depuis

longtemps. Au-delà de la crise financière et économique, la laborieuse transition politique qui s'eternise est aussi de nature à éveiller des vocations à l'émigration, surtout chez les Belges les plus qualifiés dont certains ont déjà commencé à partir. C'est notamment le cas de chercheurs universitaires, d'artistes et d'hommes d'affaires. Aujourd'hui déjà plus de 300.000 Belges ont décidé de vivre à l'étranger dans plusieurs dizaines de pays. On pourrait dire qu'ils constituent la seconde plus grande ville belge ! Rien ne dit qu'ils ne seront pas plus nombreux à l'avenir.

Migrations en miroir

Certes, ces faits n'ont pas comme tels de valeur scientifique. Ils devraient toutefois nous encourager à examiner de manière plus globale les multiples facettes de la question migratoire en relation avec d'autres aspects du changement de nos sociétés européennes dans le village global. Nous avons déjà du mal à nous accepter comme le continent d'immigration que nous sommes, voilà qu'il nous faut à nouveau nous penser comme un continent d'émigration. La chose est difficile car cela nous force à renouer avec les facettes les moins glorieuses de notre passé, mais elle est pourtant indispensable. Elle devrait aussi nous engager à mieux réfléchir à nos politiques publiques dans le domaine de l'immigration et de l'intégration dont certaines pourraient se retourner un jour contre nos futurs émigrants européens. Que diraient les Européens si la Chine adoptait un jour des politiques d'intégration des nouveaux migrants Européens aussi rigides que celles qui se développent en Europe pour les candidats à l'immigration en provenance de pays du Sud ? Que dirions-nous si les pays émergeants avaient des exigences à l'égard des émigrants européens analogues à celles que nous avons des candidats à l'immigration en Europe ? Que penserions-nous s'il fallait prouver une maîtrise la langue et de la culture

chinoise et des institutions du pays avant de pouvoir y travailler en tant qu'Européen, même qualifié ? Il faut y réfléchir et ne pas oublier lorsque nous construisons des politiques d'immigration et d'intégration, que peut-être un jour beaucoup d'entre nous Européens seront à nouveau des migrants. En effet, les flux migratoires sont de plus en plus multidirectionnels à l'ère de la mondialisation. A une économie dérégulée correspond une mobilité humaine de plus en plus dérégulée malgré nos politiques migratoires restrictives. La plupart des pays sont à la fois des pays d'immigration, d'émigration et souvent de transit. L'Europe reçoit des migrants plus ou moins qualifiés et éduqués du monde entier. Mais elle perd une partie de sa jeunesse souvent très qualifiée pour d'autres contrées où l'avenir semble plus prometteur. Or, cette question de la nouvelle émigration européenne n'est jamais discutée. Elle est totalement ignorée. D'une part, nous éprouvons encore d'énormes difficultés à nous accepter comme un continent d'immigration. D'autre part, nous refusons de voir que l'émigration au départ de l'Europe est une réalité non négligeable qui est destinée à croître si nous ne sortons pas du marasme économique et politique actuel par le haut en construisant une Europe économique et politique plus forte, unie et solidaire avec les autres grandes régions du monde. Plus que jamais, une approche globale des migrations (immigration-émigration-transit-« intégration », etc.) mise en relation avec les grands déséquilibres du monde est nécessaire. ■

L'image de l'étranger au prisme des lois sur l'immigration

Danièle Lochak

Professeur émérite
de l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense (CREDOF)

Danièle Lochak décortique ici le CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile en France) qui apporte son lot d'inquiétudes et de fantasmes relatifs à l'étranger : insécurité, dangerosité, pugnacie, excision, fraude, etc. La Loi écrite fixe et naturalise ces accusations. Car les catégories juridiques produisent un effet d'accoutumance aux mots, puis aux représentations qu'ils véhiculent pour finalement trouver normales et acceptables les situations et les pratiques qu'ils décrivent, furent-elles exorbitantes au regard des principes élémentaires des Droits de l'Homme.

Le droit ne se résume pas dans un ensemble de règles contraintes ou permises – destinées à encadrer les rapports sociaux. Il est aussi un discours qui véhicule un message et influe sur les représentations collectives. Ainsi, la législation sur les étrangers concourt à forger une certaine image de l'étranger, de sa place dans la société française.

La vision de l'étranger reflétée par l'ordonnance du 2 novembre 1945 dans sa version initiale était à la fois classique et rudimentaire. Soumis à un régime de police qui se résument dans l'énoncé succinct des conditions d'entrée sur le territoire, dans l'obligation de solliciter un titre de séjour au-delà de trois mois, et bien entendu dans la possibilité d'être expulsé en cas de menace pour l'ordre public, l'étranger était appréhendé essentiellement comme force de travail, les dispositions les plus détaillées étant consacrées à l'exercice d'un emploi salarié : la figure du travailleur immigré était alors dominante, sinon exclusive, et le restera jusqu'au milieu des années soixante-dix.

L'image de l'étranger qui se dégage de l'actuel Code de l'entrée et du séjour des étrangers en France et du Droit d'Asile (Césea) s'est « enrichie », si l'on peut dire, en intégrant toutes les inquiétudes et tous les fantasmes qui s'attachent aujourd'hui à la personne de l'étranger. Au risque classique pour la sécurité est ainsi venu s'ajouter le risque migratoire puis le risque pour l'identité